RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04163
Numéro SIREN : 535 234 983
Nom ou dénomination : ABALONE TT BORDEAUX ACHARD

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2019 sous le numéro de dépôt 28524

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 13/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/28524

Déposant :

Nom/dénomination : ABALONE TT BORDEAUX ACHARD

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 535 234 983

N° gestion : 2011 B 04163

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
Société par actions simplifiée
Au capital de 112 500,00 euros
Siège social : 7, rue Achard – Hall D
33300 BORDEAUX
535 234 983 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 13 NOV. 2019

sous le N° 28524

COMPTES ANNUELS CLOS LE
31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	44 963.86	21 299.02	23 664.84	29 301.29	-5 636.45	-19.24
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	9 684.00		9 684.00	21 989.95	-12 305.95	-55.96
	Autres immobilisations financières	9 372.00		9 372.00	9 372.00		
	Total II	64 019.86	21 299.02	42 720.84	60 663.24	-17 942.40	-29.58
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	422 189.90	4 982.47	417 207.43	763 693.14	-346 485.71	-45.37
	Autres créances	454 452.94		454 452.94	510 923.11	-56 470.17	-11.05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				193.66	-193.66	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 986.67		17 986.67	13 736.51	4 250.16	30.94
	Total III	894 629.51	4 982.47	889 647.04	1 288 546.42	-398 899.38	-30.96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	958 649.37	26 281.49	932 367.88	1 349 209.66	-416 841.78	-30.90

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 19 056.00
(3) Dont à plus d'un an

CECOM Experts-comptables

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 112 500)	112 500.00	112 500.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 250.00	10 252.96	997.04	9.72
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	152 256.87	74 756.20	77 500.67	103.67
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	66 253.00	118 547.71	-52 294.71	-44.11
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	342 259.87	316 056.87	26 203.00	8.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	69 979.88	55 582.73	14 397.15	25.90
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 709.42	132 560.15	-17 850.73	-13.47
	Dettes fiscales et sociales	403 786.34	835 483.14	-431 696.80	-51.67
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 632.37	9 526.77	-7 894.40	-82.87
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	590 108.01	1 033 152.79	-443 044.78	-42.88
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	932 367.88	1 349 209.66	-416 841.78	-30.90
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	590 108.01	1 033 152.79		

CECOM Experts-comptables

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 976 179.24		2 976 179.24	3 639 538.89	-663 359.65	-18.23
Chiffre d'affaires NET	2 976 179.24		2 976 179.24	3 639 538.89	-663 359.65	-18.23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			70 153.33	25 342.26	44 811.07	176.82
Autres produits			807.53	2 473.53	-1 666.00	-67.35
Total des Produits d'exploitation (I)			3 047 140.10	3 667 354.68	-620 214.58	-16.91
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			391 831.94	409 771.56	-17 939.62	-4.38
Impôts, taxes et versements assimilés			83 864.22	66 501.62	17 362.60	26.11
Salaires et traitements			2 042 752.29	2 529 450.09	-486 697.80	-19.24
Charges sociales			435 704.96	515 411.79	-79 706.83	-15.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 305.45	5 867.02	438.43	7.47
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				6 933.07	-6 933.07	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			20 456.04	12 303.43	8 152.61	66.26
Total des Charges d'exploitation (II)			2 980 914.90	3 546 238.58	-565 323.68	-15.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			66 225.20	121 116.10	-54 890.90	-45.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

CECOM Experts-comptables

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	540.05	276.60	263.45	95.25
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	540.05	276.60	263.45	95.25
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 384.47	2 604.45	780.02	29.95
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 384.47	2 604.45	780.02	29.95
2. Résultat financier (V-VI)	-2 844.42	-2 327.85	-516.57	-22.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	63 380.78	118 788.25	-55 407.47	-46.64
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	472.22		472.22	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	472.22		472.22	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		240.54	-240.54	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		240.54	-240.54	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	472.22	-240.54	712.76	296.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 400.00		-2 400.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 048 152.37	3 667 631.28	-619 478.91	-16.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 981 899.37	3 549 083.57	-567 184.20	-15.98
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	66 253.00	118 547.71	-52 294.71	-44.11

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
7 RUE ACHARD

33300 BORDEAUX

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 932 367.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 976 179.24 Euros et dégageant un bénéfice de 66 253.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 112 412 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	30 242		669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 053		
TOTAL	44 295		669
Prêts, autres immobilisations financières	31 362		
TOTAL	31 362		
TOTAL GENERAL	75 657		669

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			30 911	30 911
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 053	14 053
TOTAL			44 964	44 964
Prêts, autres immobilisations financières		12 306	19 056	19 056
TOTAL		12 306	19 056	19 056
TOTAL GENERAL		12 306	64 020	64 020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7 653	4 346		11 999
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 340	1 959		9 300
TOTAL	14 994	6 305		21 299
TOTAL GENERAL	14 994	6 305		21 299

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 346				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 959				
TOTAL	6 305				
TOTAL GENERAL	6 305				

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 797		7 814		4 982
TOTAL	12 797		7 814		4 982
TOTAL GENERAL	12 797		7 814		4 982
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 814		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	9 684	9 684	
Autres immobilisations financières	9 372	9 372	
Clients douteux ou litigieux	5 979	5 979	
Autres créances clients	416 211	416 211	
Personnel et comptes rattachés	580	580	
Impôts sur les bénéfices	48 653	48 653	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 566	21 566	
Divers état et autres collectivités publiques	4 945	4 945	
Groupe et associés	374 450	374 450	
Débiteurs divers	4 259	4 259	
Charges constatées d'avance	17 987	17 987	
TOTAL	913 686	913 686	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	12 306		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	69 980	69 980		
Fournisseurs et comptes rattachés	114 709	114 709		
Personnel et comptes rattachés	82 489	82 489		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 331	141 331		
Taxe sur la valeur ajoutée	116 629	116 629		
Autres impôts taxes et assimilés	63 338	63 338		
Autres dettes	1 632	1 632		
TOTAL	590 108	590 108		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 250			11 250

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 204
Total	9 204

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	261
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 163
Dettes fiscales et sociales	178 310
Autres dettes	1 632
Total	248 367

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 987
Total	17 987

CECOM Experts-comptables

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	291 164
Total	291 164

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 799
35 à 44 ans	21 à 30 ans	125
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 924

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
Société par actions simplifiée
Au capital de 112 500,00 euros
Siège social : 7, rue Achard – Hall D
33300 BORDEAUX
535 234 983 RCS BORDEAUX

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 66 253,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		66 253,00 €
Autres réserves		152 256,87 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	128 509,87 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	90 000,00 €	
TOTAL	**218 509,87 €**	**218 509,87 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le dividende unitaire sera de 8,00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.

Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	Néant	Néant	40 050 euros
31.12.2016	Néant	Néant	40 050 euros
31.12.2015	Néant	Néant	Néant

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
Société par actions simplifiée
Au capital de 112 500,00 euros
Siège social : 7, rue Achard – Hall D
33300 BORDEAUX
535 234 983 RCS BORDEAUX

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 66 253,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		66 253,00 €
Autres réserves		152 256,87 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	128 509,87 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	90 000,00 €	
TOTAL	**218 509,87 €**	**218 509,87 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 8,00 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.
Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.
Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	Néant	Néant	40 050 euros
31.12.2016	Néant	Néant	40 050 euros
31.12.2015	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT BORDEAUX ACHARD S.A.S
7, rue Achard - Hall D - 33300 BORDEAUX
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-27

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BORDEAUX ACHARD S.A.S

Siège social : 7, rue Achard - Hall D - 33300 BORDEAUX
Capital social : €.112 500

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Bordeaux Achard S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Bordeaux Achard S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 RUE ACHARD 33300 BORDEAUX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 5 2 3 4 9 8 3 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 964	AU	21 299	23 665	29 301
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	9 684	BG		9 684	21 990
	Autres immobilisations financières*	BH	9 372	BI		9 372	9 372
	TOTAL (II)	BJ	64 020	BK	21 299	42 721	60 663
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	422 190	BY	4 982	417 207	763 693
	Autres créances (3)	BZ	454 453	CA		454 453	510 923
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF		CG			194
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 987	CI		17 987	13 737
	TOTAL (III)	CJ	894 630	CK	4 982	889 647	1 288 546
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	958 649	IA	26 281	932 368	1 349 210

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 19 056 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 112 500)		DA	112 500	112 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	11 250	10 253
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	152 257	74 756
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	66 253	118 548
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	342 260	316 057
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	69 980	55 583
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	114 709	132 560
	Dettes fiscales et sociales		DY	403 786	835 483
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 632	9 527
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	590 108	1 033 153
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	932 368	1 349 210

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	590 108	1 033 153
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	69 719	55 236

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	2 976 179	FH	FI	2 976 179	3 639 539
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 976 179	FK	FL	2 976 179	3 639 539
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	70 153	25 342
	Autres produits (1) (11)				FQ	808	2 474
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 047 140	3 667 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	391 832	409 772
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	83 864	66 502
	Salaires et traitements*				FY	2 042 752	2 529 450
	Charges sociales (10)				FZ	435 705	515 412
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	6 305	5 867
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		6 933
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	20 456	12 303
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 980 915	3 546 239
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	66 225	121 116
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	540	277
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	540	277
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 384	2 604
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	3 384	2 604
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 844)	(2 328)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	63 381	118 788

Cegid Group

CECOM Experts-comptables

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	472	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	472	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		241
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		241
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	472	(241)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(2 400)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 048 152	3 667 631
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 981 899	3 549 084
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	66 253	118 548
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	62 339	25 342
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
RENTREES SUR CREANCES AMORTIES		472

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CECOM Experts-comptables

SAS ABALONE TT BORDEAUX ACHARD
7 RUE ACHARD

33300 BORDEAUX

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 932 367.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 976 179.24 Euros et dégageant un bénéfice de 66 253.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 112 412 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	30 242		669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 053		
TOTAL	44 295		669
Prêts, autres immobilisations financières	31 362		
TOTAL	31 362		
TOTAL GENERAL	75 657		669

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			30 911	30 911
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 053	14 053
TOTAL			44 964	44 964
Prêts, autres immobilisations financières		12 306	19 056	19 056
TOTAL		12 306	19 056	19 056
TOTAL GENERAL		12 306	64 020	64 020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7 653	4 346		11 999
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 340	1 959		9 300
TOTAL	14 994	6 305		21 299
TOTAL GENERAL	14 994	6 305		21 299

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 346				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 959				
TOTAL	6 305				
TOTAL GENERAL	6 305				

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 797		7 814		4 982
TOTAL	12 797		7 814		4 982
TOTAL GENERAL	12 797		7 814		4 982
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 814		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	9 684	9 684	
Autres immobilisations financières	9 372	9 372	
Clients douteux ou litigieux	5 979	5 979	
Autres créances clients	416 211	416 211	
Personnel et comptes rattachés	580	580	
Impôts sur les bénéfices	48 653	48 653	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 566	21 566	
Divers état et autres collectivités publiques	4 945	4 945	
Groupe et associés	374 450	374 450	
Débiteurs divers	4 259	4 259	
Charges constatées d'avance	17 987	17 987	
TOTAL	913 686	913 686	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	12 306		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	69 980	69 980		
Fournisseurs et comptes rattachés	114 709	114 709		
Personnel et comptes rattachés	82 489	82 489		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 331	141 331		
Taxe sur la valeur ajoutée	116 629	116 629		
Autres impôts taxes et assimilés	63 338	63 338		
Autres dettes	1 632	1 632		
TOTAL	590 108	590 108		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	11 250			11 250

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 204
Total	9 204

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	261
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 163
Dettes fiscales et sociales	178 310
Autres dettes	1 632
Total	248 367

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 987
Total	17 987

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	291 164
Total	291 164

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	1 799
35 à 44 ans	21 à 30 ans	125
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 924

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Copie certifiée conforme
IB / 14/11/2019 10:15:20
N° de dépôt - 2019/28524 / 535234983

Pour copie certifiée conforme délivrée le 14/11/2019